

# Objectif n° 9 : infrastructures résilientes et innovation

Le neuvième objectif de développement durable promeut l'essor résilient et durable des infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. Cet objectif appelle à favoriser un appui financier, technologique et technique des industries en encourageant l'innovation et la recherche scientifique.

## Les immatriculations de voitures à faibles émissions de dioxyde de carbone

Le transport contribuant pour plus de la moitié aux émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le déploiement des véhicules moins polluants contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air.

### ► À retenir

- En 2020, les voitures hybrides rechargeables ou électriques représentent 12 % des immatriculations en Occitanie ► [figure 1](#)
- Les immatriculations de voitures hybrides rechargeables ou électriques progressent plus fortement en Occitanie qu'en France métropolitaine ► [figure 2](#)

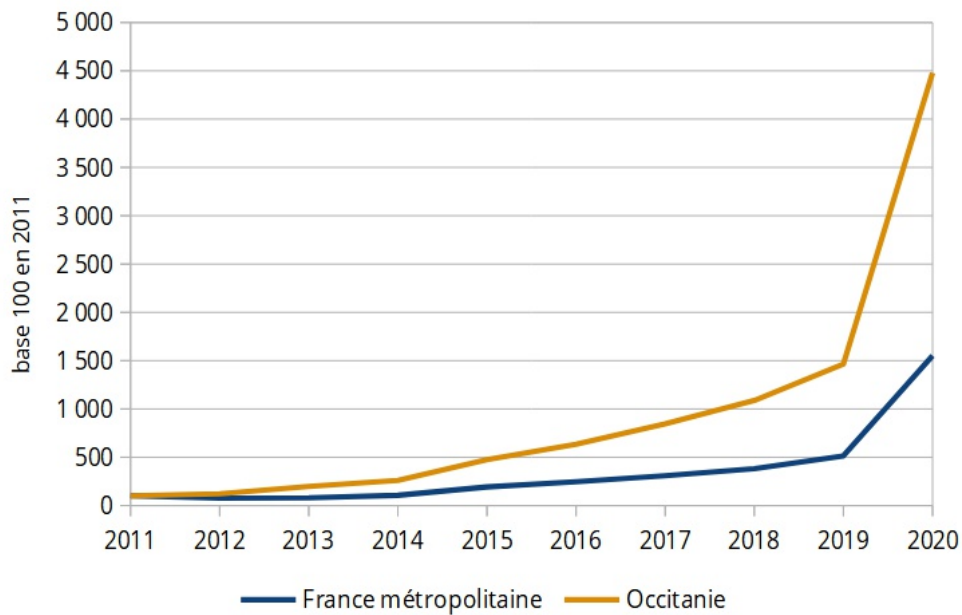
### ► 1. Immatriculations des voitures neuves hybrides rechargeables ou électriques en 2011 et 2020

	Voiture hybrides rechargeables ou électriques*			
	Nombre en 2011	Part dans le total des immatriculations neuves en 2011 (en %)	Nombre en 2020	Part dans le total des immatriculations neuves en 2020 (en %)
Ariège	15	0,3	303	10,0
Aude	9	0,1	769	9,5
Aveyron	14	0,2	610	11,9
Gard	19	0,1	2 134	12,6
Haute-Garonne	148	0,4	4 801	13,8
Gers	20	0,4	523	13,0
Hérault	28	0,1	3 117	12,0
Lot	16	0,3	455	11,6
Lozère	8	0,4	107	8,7
Hautes-Pyrénées	10	0,2	523	11,1
Pyrénées-Orientales	18	0,1	1 188	9,8
Tarn	27	0,2	940	12,0
Tarn-et-Garonne	27	0,4	604	12,5
<b>Occitanie</b>	<b>359</b>	<b>0,2</b>	<b>16 074</b>	<b>12,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>11 925</b>	<b>0,5</b>	<b>185 060</b>	<b>11,3</b>

\*y compris voitures à hydrogène

Source : SDES, répertoire statistique des véhicules routiers

## ► 2. Évolution du nombre de voitures hybrides rechargeables ou électriques (base 100 en 2011)



Source : SDES, répertoire statistique des véhicules routiers

## L'effort de recherche et développement

La recherche et développement (R&D) est un facteur clé de la croissance et de l'emploi à moyen terme, en étant la source d'innovations qui permettent un positionnement compétitif dans le développement de la société de la connaissance. Elle est l'un des moyens de répondre aux grands défis sociétaux (énergie, climat, santé...). Le suivi des dépenses de R&D répond directement à l'objectif de la stratégie de l'Europe à 2020 d'atteindre un taux d'investissement de R&D correspondant à 3 % du PIB, au niveau européen comme au niveau national.

### ► À retenir

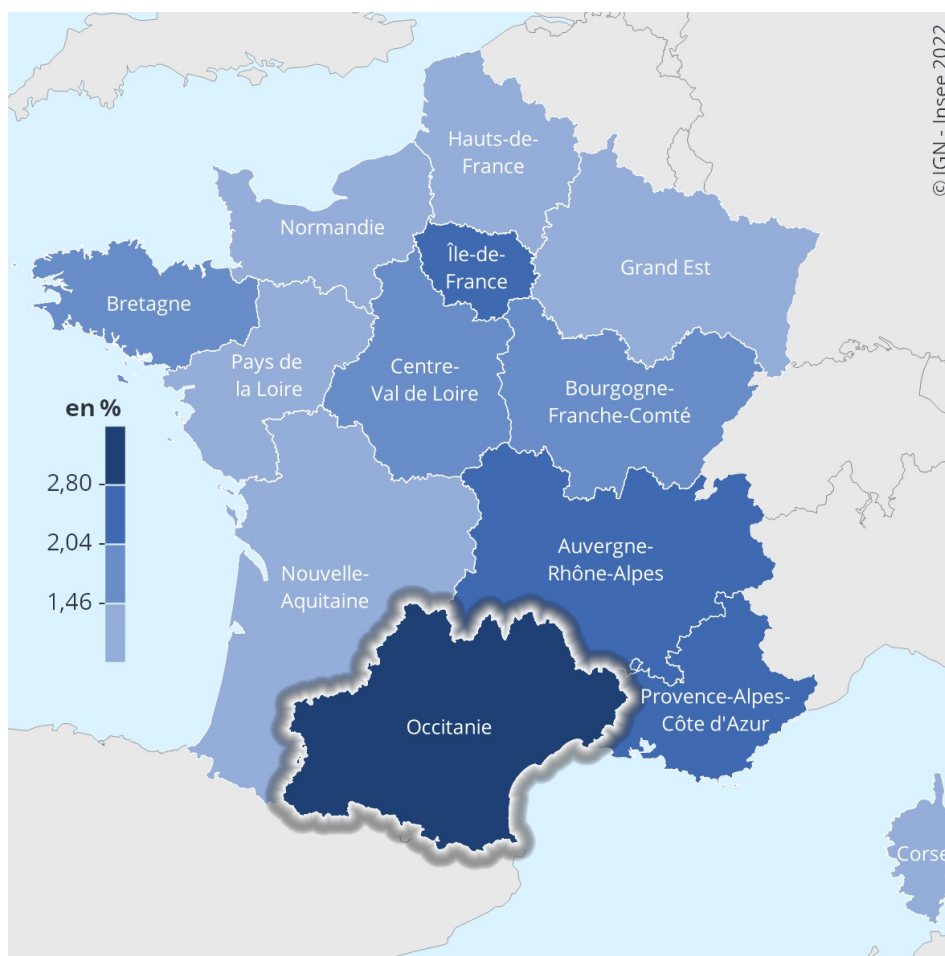
- La recherche publique pèse davantage en Occitanie qu'en France métropolitaine ► [figure 3](#)
- L'Occitanie est la première région française pour la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à la R&D ► [figure 4](#)
- En Occitanie, l'effort de recherche est stable au cours des années 2000 et supérieur à la moyenne française ► [figure 5](#)

## ► 3. Dépenses de R&D des entreprises et des administrations en 2018

	Dépenses intérieures de R&D (millions d'euros)		
	Administrations	Entreprises	Ensemble
Occitanie	2 494	3 777	6 272
<i>Part (%)</i>	40	60	100
France métropolitaine	17 585	33 947	51 532
<i>Part (%)</i>	34	66	100

Source : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

► 4. Dépenses intérieures de R&D des entreprises et des administrations par région en 2018, en pourcentage du PIB régional (effort de recherche)



Dans l'Outre-mer, l'effort de recherche s'élève à 0,54 %.

Champ : ensemble des entreprises et des administrations localisées en France

Source : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

► 5. Effort de recherche des entreprises et administrations en Occitanie et en France en 2007 et de 2012 à 2018 (en % du PIB)

	2007	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Occitanie	3,5	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7	3,5	3,7
France	2,0	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2

Source : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

► Pertinence des indicateurs, Méthodologie

Parmi les véhicules hybrides, on distingue les rechargeables, que l'on peut recharger sur une prise électrique standard ou une borne de recharge, et les non-rechargeables, dont la batterie se recharge à l'aide de l'énergie du moteur thermique (essence ou gazole) quand le véhicule roule. Seuls les rechargeables font partie (avec les électriques) des véhicules à faibles émissions et bénéficient du bonus écologique, dispositif renforcé fin 2020 dans le cadre du plan de relance.

► Pour en savoir plus

- [R&D : l'Occitanie, au premier rang des régions françaises et bien placée au niveau européen](#), Insee Analyses Occitanie n° 104, février 2021
- « [Dépenses de recherche et développement expérimental en France - Résultats détaillés pour 2018 et premières estimations pour 2019](#) », Note d'information du SIES n° 21.01 – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, février 2021
- « [Indicateurs territoriaux du développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique)

